



Expertise
Comptable
et Conseil

Siège social et bureaux

9, rue Pierre Simon de Laplace
BP 25031
57071 METZ Cedex 03
Tél. 03 87 66 77 33
Fax 03 87 56 05 73
Site : www.lorgec.fr

Richard GAUTHROT
Arnaud BERNARD
Noura KHAOUANI
Virgile DEBS
Axelle GAUB-CAUDY
Arnault GERARD
EXPERTS-COMPTABLES
DIPLÔMÉS

Association C.M.S.E.A.

47, Rue Dupont des Loges

57000 – METZ

COMPTES ANNUELS

AU 31/12/2018



METZ ■ NANCY ■ TOUL ■ EPINAL ■ LUXEMBOURG

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 555 000 € INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE RÉGION LORRAINE
R.C.S. METZ TI 537 613 671 – SIRET 537 613 671 00016 – NAF 6920 Z – TVA N° FR 06 537 613 671



Sommaire

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

<i>Compte rendu de travaux</i>	<i>1</i>
<i>----- B I L A N -----</i>	<i>2</i>
<i>Bilan Actif</i>	<i>3</i>
<i>Bilan Passif</i>	<i>4</i>
<i>----- R E S U L T A T -----</i>	<i>5</i>
<i>Compte de résultat 1/2</i>	<i>6</i>
<i>Compte de résultat 2/2</i>	<i>7</i>
<i>----- A N N E X E -----</i>	<i>8</i>
<i>Règles et méthodes comptables</i>	<i>9</i>
<i>Périmètre d'intégration</i>	<i>12</i>
<i>Provision pour congés payés</i>	<i>14</i>
<i>Engagements de retraite</i>	<i>15</i>
<i>Engagements financiers donnés et reçus</i>	<i>16</i>
<i>Détail - Avals, cautions et garanties</i>	<i>17</i>
<i>Effectif du personnel</i>	<i>18</i>
<i>Répartition du résultat comptable par pôle d'activités</i>	<i>19</i>
<i>Faits significatifs</i>	<i>20</i>
<i>Du résultat comptable au résultat administratif</i>	<i>22</i>
<i>Situations particulières de certaines structures</i>	<i>23</i>
<i>Immobilisations</i>	<i>24</i>
<i>Amortissements</i>	<i>25</i>
<i>Provisions</i>	<i>26</i>
<i>Créances et dettes</i>	<i>27</i>
<i>Honoraires des commissaires aux comptes</i>	<i>28</i>
<i>Fonds dédiés</i>	<i>29</i>

COMPTE RENDU DE TRAVAUX

Conformément à la mission qui nous a été confiée par Monsieur FOUGEROUSSE et qui a fait l'objet de notre lettre de mission en date du 10 mai 2010, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'Association CMSEA relatifs à l'exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan :	66 767 056 €
- Produits d'exploitation :	65 780 159 €
- Résultat net comptable :	1 514 144 €

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à METZ
Le 25 avril 2019



Bilan

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2018			31/12/2017
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				4 129
	Autres immobilisations incorporelles	646 677	489 397	157 280	149 883
	Immobilisations incorporelles en cours				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	1 143 659		1 143 659	478 609
	Constructions	53 622 466	28 499 030	25 123 437	17 443 909
	Installations techniques, matériels et outillage	4 954 985	3 673 402	1 281 583	664 341
	Autres immobilisations corporelles	10 542 405	8 466 143	2 076 262	2 152 974
	Immobilisations corporelles en cours	3 185 881		3 185 881	7 888 579
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
	Participations et créances rattachées				
	Autres titres immobilisés	1 455 999	65 400	1 390 599	1 267 007
Prêts	489 873		489 873	361 175	
Autres immobilisations financières	87 263		87 263	84 929	
	TOTAL (I)	76 129 209	41 193 371	34 935 838	30 495 536
COMPTES DE LIAISON	Comptes de liaison (1)				
	TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières et fournitures	9 600		9 600	
	Autres approvisionnements	9 901		9 901	22 966
	En-cours de production (biens et services)				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	24 058		24 058	20 863
	CREANCES (2)				
Créances redevables et comptes rattachés (3)	2 419 849	49 426	2 370 423	2 833 767	
Autres créances	1 809 643		1 809 643	2 277 231	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	13 933 020		13 933 020	14 138 511	
DISPONIBILITES	13 591 520		13 591 520	11 576 914	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	83 053		83 053	77 669
	TOTAL (III)	31 880 644	49 426	31 831 218	30 947 921
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF		108 009 853	41 242 797	66 767 056	61 443 457

(1) Un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison relatifs à l'investissement, à l'exploitation et à la trésorerie pour cet établissement ou service entre ce dernier et les autres établissements et services concernés.

(2) Dont à moins d'un an :

Dont à plus d'un an :

(3) Dont créances mentionnées à l'article R. 314-96 du code de l'action sociale et des familles.

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2018	31/12/2017
Fonds propres	Fonds associatifs sans droit de reprise	11 787 357	11 787 357
	Ecarts de réévaluation sans droit de reprise		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Dons et legs		
	- Subventions d'investissement sur biens renouvelables		
	Ecarts de réévaluation avec droit de reprise		
	RESERVES		
	Excédents affectés à l'investissement	6 486 908	6 102 418
	Réserves de compensation	4 166 695	3 429 351
	Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement	2 175 786	2 151 774
	Autres réserves		
	REPORT A NOUVEAU		
	Report à nouveau (gestion non contrôlée)	4 503 033	3 939 820
	Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs		
	Résultat sous contrôle de tiers financeurs	(271 405)	(968 470)
	Dépenses non opposables au tiers financeurs	(9 083 830)	(9 666 489)
	RESULTAT DEL'EXERCICE (excédent ou déficit)(1)	1 514 144	2 947 850
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	1 551 956	1 761 671	
PROVISIONS REGLEMENTEES			
Couverture du besoin en fonds de roulement	143 082	143 082	
Amortissements dérogatoires et prov. pour renouvellement des immobilisations	9 692 609	9 829 131	
Réserves des plus-values nette d'actif	2 729 020	1 916 025	
Immobilisations grevées de droits			
Provisions règlementées			
	TOTAL (I)	35 395 354	33 373 518
	Comptes de liaison		
	TOTAL (II)		
	Provisions pour risques	1 546 589	1 424 713
	Provisions pour charges	7 228 181	7 007 194
	Fonds dédiés	776 361	677 966
	TOTAL (III)	9 551 130	9 109 872
DETTES (1)	DETTES (4)		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	8 800 480	5 778 845
	Emprunts et dettes financières divers (3)	934 053	460 274
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Redevables créditeurs		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 027 242	1 824 267
	Dettes fiscales et sociales	7 554 312	7 445 053
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 245 175	2 160 332
	Autres dettes (5)	332 586	546 791
	Produits constatés d'avance	926 723	744 504
	TOTAL (IV)	21 820 572	18 960 066
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL (V)		
	TOTAL PASSIF	66 767 056	61 443 457

- (1) Dont compte 1201 : et compte 1291 : résultats sous contrôle de tiers financeurs.
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques.
(3) En particulier :cautions versées par les résidents à leur entrée dans l'établissement.
(4) Dont à plus d'un an : 8 955 880 Dont à moins d'un an : 12 864 691
(5) Dont fonds des majeurs protégés :

Compte de résultat

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros		31/12/2018	31/12/2017
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	5 860	18 824
	Production vendue		
	- prestations de services	1 462 181	1 855 681
	- divers	1 025 708	1 392 320
	Production stockée ou déstockage de production		
	Production immobilisée		
	Dotations et produits de tarification	51 818 025	52 425 476
	Subventions d'exploitations et participations	6 770 847	6 449 684
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	884 298	1 449 082
	Transfert de charges		
Autres produits	3 813 239	3 888 478	
Total des produits d'exploitation		65 780 159	67 479 546
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	5 024	41 469
	Variation de stock		
	Achats de matières premières et fournitures	416 069	
	Variation de stock	892	
	Achats d'autres approvisionnements	141 644	510 144
	Variation de stock	2 573	1 183
	Achats non stockés de matières et fournitures	3 708 788	3 519 415
	Services extérieurs et autres	7 726 224	7 408 353
	Impôts, taxes et versements assimilés		
	- sur rémunérations	2 507 575	2 489 927
	- autres	288 963	300 919
	Charges de personnel		
	- salaires et traitements	32 400 606	32 298 628
	- charges sociales	12 720 382	12 466 419
	- autres charges de personnel	457 384	890 922
	Dotation aux amortissements et provisions		
	Dotation aux amortissements :		
- des immobilisations	3 082 930	2 889 774	
- des charges d'exploitation à répartir			
Dotation aux dépréciations et provisions :			
- sur actif circulant	8 853	82 536	
- pour risques et charges d'exploitation	1 050 531	1 470 908	
Autres charges	38 780	877 585	
Total des charges d'exploitation		64 557 218	65 248 182
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 222 941	2 231 364

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

		31/12/2018	31/12/2017
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 222 941	2 231 364
PRODUITS FINANCIERS	De participations et des immobilisations financières		
	Revenus des valeurs mobilières de placement, escomptes obtenus et autres produits financiers	295 434	285 185
	Reprises sur provisions		
	Transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		295 434	285 185
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	22 900	42 500
	Intérêts et charges assimilées	113 081	78 735
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		135 981
RESULTAT FINANCIER		159 453	163 950
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		1 382 394	2 395 314
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion - exercices antérieurs	153 295	219 233
	Sur opérations en capital	1 281 905	586 259
	Reprises sur provisions - reprises sur provisions réglementées destinées à la couverture du besoin en fonds de roulement		
	- reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	443 157	443 200
	- reprises sur provisions réglementées : des plus-value nettes d'actif	101 436	7 153
	- reprises sur autres provisions	522 335	804 016
	Transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		2 502 128
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion - exercice courant	36 995	60 884
	- exercices antérieurs		
	Sur opérations en capital	356 920	88 947
	Dotations aux amortissements et aux provisions - dotations aux provisions réglementées destinées à la couverture du besoin en fonds de roulement		
	- dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	490 784	806 362
	- dotations aux provisions réglementées : des plus-value nettes d'actif	914 432	244 624
	- dotations aux autres provisions réglementées	472 853	188 020
Total des charges exceptionnelles		2 271 983	1 388 837
RESULTAT EXCEPTIONNEL		230 145	671 024
IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES			
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		647 462	554 086
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		745 857	672 574
TOTAL DES PRODUITS		69 225 183	70 378 678
TOTAL DES CHARGES		67 711 040	67 430 828
EXCÉDENT ou DÉFICIT		1 514 144	2 947 850
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES		
	Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services			
Personnel bénévole			

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 66 767 056 €.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 69 225 183 euros et un total charges de 67 711 040 euros, dégageant ainsi un résultat de 1 514 144 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2018 et finit le 31/12/2018.

Il a une durée de 12 mois.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au plan comptable général. Il a également été tenu compte des dispositions réglementaires relatives à l'arrêté du 12 novembre 2008 relatif aux instructions budgétaires et comptables applicables aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels ont été modifiées par rapport à l'exercice précédent :

Règles et méthodes comptables

Etat exprimé en euros

- Les charges relatives aux pécules, habillement, frais de scolarité, vacances loisirs et sorties, indemnités d'entretien, et budget jeunes sont dorénavant inscrites dans les services extérieurs alors que pour les exercices précédents ces charges figuraient en autres charges.

Ces charges se sont élevées à 833 983€ pour l'exercice 2017 et à 817 606€ pour l'exercice 2018.

- A compter de l'exercice 2018, les prestations internes entre les ESAT, Espace insertion et les autres structures du CMSEA ont été neutralisées dans les comptes annuels. Cela se traduit par une diminution de 703 190€ de la production vendue et parallèlement à diminution d'égal montant dans les postes « Achats non stockés de matières et fournitures » et « Services extérieurs et autres »

Les principales méthodes utilisées sont :

A. Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

La méthode des composants a été appliquée pour les principales acquisitions à compter du 1er janvier 2006, et a été généralisée pour toutes les constructions acquises antérieurement à cette date.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Les écarts constatés par l'application de cette méthode n'ont pas été pris en compte par le tarifificateur et ont été retraités en amortissements différés et en amortissements dérogatoires.

B. Stocks et en cours

Règles et méthodes comptables

Etat exprimé en euros

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

C. Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

D. Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

E. Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Périmètre d'intégration

Etat exprimé en euros

A. Variation du périmètre d'intégration

Les comptes annuels du CMSEA, en 2018, regroupent 42 structures comptables. Par rapport à l'exercice précédent, il y a la création de l'Atelier des Talents (BPAS et BAPC) qui regroupe les 4 ESAT existant précédemment, soit 2 créations et 8 suppressions.

Ces 42 structures comptables correspondent à 63 structures de tarification, une même entité comptable pouvant regrouper plusieurs structures de tarification.

B. Méthode d'intégration

Chacune de ces 42 structures dispose d'une comptabilité autonome, qui fait ensuite l'objet d'une sommation pour former le bilan général et le compte de résultat général de l'association, tels que présentés aux pages 2 à 7.

Certaines opérations internes sont retraitées : suppression de la participation au siège dans les établissements et suppression équivalente des recettes du siège ; suppression équivalente au niveau du SEMN ; suppressions des mouvements internes significatifs, élimination des prêts entre structures, retraitement des reprises de résultats antérieurs (déficits ou excédents), retraitement du service formation, retraitement des comptes de liaison.

Ces retraitements sont effectués dans une structure spécifique permettant d'une part le suivi des écritures retraitées et d'autre part assurer l'historique des écritures comptabilisées les années précédentes.

C. Situation au 31 12 2018

Ont été intégrés dans les comptes annuels au 31 décembre 2018 :

- 20 structures au titre du pôle protection de l'enfance ;
- 18 structures au titre du pôle handicap (y compris les ESAT et leurs gestions commerciales) ;

Périmètre d'intégration

Etat exprimé en euros

- 10 structures au titre de la prévention spécialisée ;
- 9 structures au titre de l'inclusion sociale ;
- 6 structures diverses.

Provision pour congés payés

Etat exprimé en euros

L'association a comptabilisé une provision pour congés payés pour un montant de 3 981 219.37 €. Cette charge se trouve dans la rubrique «dettes fiscales et sociales» (pour les congés payés et pour les charges sociales sur congés payés).

Il faut préciser qu'en vertu des dispositions particulières applicables au secteur médico-social, le financement de cette mesure est généralement refusé par le tarifificateur, qui préfère financer les congés qu'au moment de leur prise effective par les salariés (ou leur de leur départ de l'établissement).

Engagements de retraite

Etat exprimé en euros

Selon l'article 9 alinéa 2 bis du Code de commerce, «le montant des engagements de l'entreprise en matière de pension, de compléments de retraite, d'indemnités et d'allocations en raison du départ à la retraite ou avantages similaires des membres ou associés de son personnel et de ses mandataires sociaux est indiqué dans l'annexe. Par ailleurs, les entreprises peuvent décider d'inscrire au bilan, sous forme de provision, le montant correspondant à tout ou partie de ces engagements».

La convention collective applicable à notre secteur prévoit le versement d'une indemnité de fin de carrière (IFC). Actuellement, les indemnités versées à l'occasion du départ en retraite sont comptabilisées lors de leurs paiements dans le compte administratif. Conformément aux textes applicables au secteur depuis le 1er janvier 2007, l'association a comptabilisé une provision pour indemnités de départ en retraite à hauteur de 6 899 827.04 €.

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

31/12/2018

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Cf. état Engagements financiers - Avals, cautions et garanties	7 600 000	
	7 600 000	
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés		
Autres engagements		
Total des engagements financiers (1)	7 600 000	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

Les montants figurant dans le paragraphe "Avals , cautions et garanties" sont les montants garantis à l'origine dans la limite des créances restants dues.

Détail - Avals, cautions et garanties

Engagements financiers - Avals, cautions et garanties	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Hypothèque immobilière CIC bâtiments du Château à Lorry-lès	1 500 000	
Nantissement de compte bancaire rémunéré CIC /CAA	250 000	
Nantissement de compte bancaire rémunéré CIC / MECS SOLGNE	80 000	
Nantissement de compte bancaire rémunéré CIC /SPFS	470 000	
Nantissement de compte bancaire rémunéré CIC /Atelier des Ta	1 000 000	
Hypothèque immobilière Crédit coopératif bâtiments Atelier	3 050 000	
Nantissement de titres Société Générale /Atelier des Talents	1 000 000	
Promesse d'Hypothèque immobilière /Bâtiment Espoir	250 000	
Totalisation	7 600 000	

Effectif du personnel

Personnel	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016
Cadres	146	142	127
Personnel administratif	95	88	88
Personnel éducatif	601	586	553
Personnel para-médical	31	32	47
Personnel des services généraux	177	177	193
Assistantes familiales (anc. Assist. maternelles)	72	73	73
Personnel divers (contrats aidés, apprentis...)	62	65	97
Effectif total (en nombre de personnes)	1 184	1 163	1 178
Dont hommes	388	370	374
Dont femmes	796	793	804

Répartition du résultat comptable par pôle d'activités

Etat exprimé en euros

REPARTITION DU RESULTAT PAR PÔLE D'ACTIVITES	Déficit	Excédent
Résultat comptable de l'exercice		1 514 143,80
Pôle Prévention		50 182,01
Pôle Handicap		805 208,74
Pôle Protection de l'Enfance		182 010,69
Pôle Inclusion sociale		192 459,12
Divers		284 283,24

Faits significatifs

Etat exprimé en euros

A. Situation d'ELAN

La cessation d'activité d'ELAN au 31 juillet 2010, suite à un retrait d'habilitation, a entraîné un déficit de 987 125.20 €, dans le référentiel « comptes annuels », ce qui correspondait à un déficit de 1 960 107.42 €, dans le référentiel « compte administratif ». Compte tenu des écritures complémentaires comptabilisées de 2011 à 2014, le déficit cumulé s'élève à 2 078 809,46 € à fin 2015 dans le référentiel « compte administratif ».

Le CMSEA a engagé une action en vue du recouvrement des sommes dues devant le tribunal interrégional de la tarification sanitaire et sociale (TITSS) de Lyon. Celui-ci, dans un arrêt du 10 décembre 2012, a annulé le refus de fixation d'un prix de journée de clôture pour la période du 1er janvier 2010 au 31 juillet 2010 du centre psychopédagogique «Elan» et a procédé, avant dire droit, à un supplément d'instruction.

Cet arrêt a fait l'objet d'un recours conjoint du préfet des Hautes-Alpes ainsi que du Conseil Général des Hautes-Alpes devant la Cour nationale de la tarification sanitaire et sociale (CNTSS). Celle-ci, dans une décision du 27 mars 2015, rejette les requêtes du préfet des Hautes-Alpes ainsi que du Conseil Général des Hautes-Alpes.

Actuellement, 3 actions en justice sont toujours en cours :

- Une action devant la Cour Nationale de la Tarification Sanitaire et Sociale (CNTSS) concernant le budget de fermeture ;
- Une action devant le Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale (TITSS), à l'encontre de l'arrêté tarifaire du 3 novembre 2016 ;
- Une action devant le Tribunal administratif de Marseille, dans le cadre du contentieux indemnitaire.

B. Situation de l'EPS Val de Fensch

Le financement des équipes de prévention est assuré de la manière suivante : les salaires des personnels « permanents » sont pris en charge par le Conseil Général, les frais de fonctionnement sont financés conjointement par le Conseil Général et par la Municipalité du lieu de l'action de

Faits significatifs

Etat exprimé en euros

l'équipe.

Le CMSEA est en litige avec la municipalité d'Hayange au sujet de la prise en charge des frais de fonctionnement de l'équipe de prévention opérant sur le territoire de la commune, pour les exercices 2015, 2016 et 2017. Le montant impayé s'élève à 73 800.00 €.

Comme la municipalité d'Hayange n'a pas pris en charge les frais de fonctionnement, ceux-ci étant financés conjointement par la municipalité et le Conseil Départemental, ce dernier n'a plus financé les frais de fonctionnement (hors salaires) pour les exercices 2015, 2016 et 2017. Les sommes cumulées restant dues au 31/12/2017 s'élèvent à 72 000.00 €.

Le montant total des impayés s'élève à 145 800.00 €.

Une action en Justice a donc été introduite devant le Tribunal administratif de Strasbourg en juin 2017. Nous sommes toujours dans l'attente du mémoire en défense de la Commune d'HAYANGE, injonction lui ayant été délivrée par le Président de la juridiction. A défaut de mémoire adverse, la procédure sera clôturée et audiencée pour jugement au cours de l'année.

Il est à noter que l'EPS du Val de Fensch a cessé ses interventions sur la commune d'Hayange au 1^{er} janvier 2018.

Du résultat comptable au résultat administratif

Etat exprimé en euros

Résultat comptable de l'exercice (excédent)	+ 1 514 143
Reprise résultats sous contrôle tiers financeurs	+ 936 117
	- 324 657
Dont retraitements (incidence PJ Creton 2018)	+ 545 859
Dont retraitements (incidence PJ Creton 2017)	- 641 905
Dépenses non opposables aux tiers financeurs	+ 734 910
Produits non opposables aux tiers financeurs	- 658 933
Charges reprises sur excédents antérieurs	+ 581 868
Résultat du compte administratif présenté aux tarificateurs	+ 2 687 404

Situations particulières de certaines structures

Etat exprimé en euros

STRUCTURES	SAN	Résultat 2018	Reprise	Cumul
EPS VAL DE FENSCH	-106 566,77	-528,03		-107 094,80
P.A.E.J. METZ	65 301,88	10 064,03		75 365,91
Service « EN AMONT »	182 350,21	68 457,93		250 808,14
ESAT L'Atelier des Talents	556 368,71	172 778,64		729 147,35
Espace Insertion Activités de production	-87 269,17	-88 728,47		-175 997,64

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2018
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement	58 883				58 883	
Autres immobilisations incorporelles	616 283		71 243		40 849	646 677
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	675 166		71 243		99 731	646 677
CORPORELLES						
Terrains	478 609		683 371		18 321	1 143 659
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement	34 933 195		8 944 240		2 478 835	41 398 600
Instal technique, matériel outillage industriels	11 442 500		1 156 878		375 511	12 223 866
Instal., agencement, aménagement divers	4 238 340		905 673		189 028	4 954 985
Matériel de transport	2 514 355		232 865		178 486	2 568 734
Matériel de bureau, informatique et mobilier	3 533 091		90 919		284 992	3 339 017
Matériel de bureau, informatique et mobilier	5 166 326		243 038		774 709	4 634 655
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations grévées de droits						
Immobilisations corporelles en cours	7 888 579		5 395 084		10 097 782	3 185 881
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	70 194 994		17 652 068		14 397 665	73 449 397
FINANCIERES						
Participations et créances rattachées						
Autres titres immobilisés	1 309 507		149 999		3 507	1 455 999
Prêts	361 175		128 698			489 873
Autres immobilisations financières	84 929		23 781		21 447	87 263
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 755 611		302 478		24 954	2 033 135
TOTAL	72 625 771		18 025 788		14 522 350	76 129 209

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2018
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement	54 754	4 219	58 883	
Autres	466 400	63 757	40 761	489 397
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	521 154	67 886	99 644	489 397
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre	24 295 893	1 381 718	2 209 276	23 468 335
sur sol d'autrui				
instal. agencement aménagement	4 635 893	714 814	320 012	5 030 695
Instal technique, matériel outillage industriels	3 573 999	287 505	188 102	3 673 402
Autres instal., agencement, aménagement divers	2 036 831	102 024	174 614	1 964 240
Matériel de transport	2 901 470	248 037	282 410	2 867 097
Matériel de bureau, mobilier	4 122 495	280 947	768 636	3 634 806
Autres immobilisations corporelles				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	41 566 581	3 015 044	3 943 051	40 638 574
TOTAL	42 087 735	3 082 930	4 042 694	41 127 971

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2018
PROVISIONS REGLEMENTEES	Couverture du besoin en fonds de roulement	143 082			143 082
	Provisions pour renouvellement des immobilisations	8 310 127	490 783	443 157	8 357 753
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	1 519 004	1 150 708	1 334 856	1 334 856
	Réserves des plus-values nette d'actif	1 916 025	909 594	96 599	2 729 020
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES	11 888 237	2 551 085	1 874 612	12 564 710
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	1 424 713	431 530	325 318	1 530 925
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	6 659 370	940 581	700 123	6 899 827
	Pour impôts				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	205 420	33 000	6 802	231 618
Autres	142 404	92 615	122 620	112 400	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	8 431 906	1 497 726	1 154 863	8 774 769	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 	42 500	22 900		65 400
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	82 536	8 853	41 963	49 426
	Autres				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	125 036	31 753	41 963	114 826	
TOTAL GENERAL		20 445 180	4 080 564	3 071 438	21 454 306
Dont dotations et reprises			1 059 384 22 900 1 878 068	884 298 1 066 929	

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2018	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts	489 873		489 873
	Autres immobilisations financières	84 263		84 263
	Clients douteux ou litigieux	71 713	71 713	
	Autres créances clients	2 348 136	2 348 136	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	7 845	7 845	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	261 794	261 794	
	Autres impôts, taxes versements assimilés	732 951	732 951	
	Divers	314 066	314 066	
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	492 988	492 988	
	Charges constatées d'avances	83 053	83 053	
		TOTAL DES CREANCES	4 886 681	4 312 544
	Prêts accordés en cours d'exercice	132 830		
	Remboursements obtenus en cours d'exercice	4 132		
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	8 800 480		3 013 861	5 786 619
	Emprunts et dettes financières divers	934 053	778 653	44 400	111 000
	Fournisseurs et comptes rattachés	2 027 242	2 027 242		
	Personnel et comptes rattachés	3 262 527	3 262 527		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 904 747	3 904 747		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	141 300	141 300		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	245 739	245 739		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 245 175	1 245 175		
	Groupe et associés				
	Autres dettes	332 586	332 586		
	Dettes représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	926 723	926 723			
	TOTAL DES DETTES	21 820 572	12 864 691	3 058 261	5 897 619
	Emprunts souscrits en cours d'exercice	3 966 500			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	470 666			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Etat exprimé en euros

	31/12/2018	31/12/2017	%	%	31/12/2018	31/12/2017	%	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur	40 965	39 238	100,00	100,00				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur								
Filiales intégrées globalement								
Sous-total	40 965	39 238	100,00	100,00				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TOTAL	40 965	39 238	100,00	100,00				

Le décret n°2008-1487 du 30 décembre 2008 requiert de faire figurer dans l'annexe aux comptes annuels (R 123-198 du Code de commerce) et/ou aux comptes consolidés (R 233-14 du Code de commerce), le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat (annuel ou consolidé), en séparant les honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes (annuels ou consolidés) de ceux facturés au titre des diligences directement liées.

Fonds dédiés

Subventions de fonctionnement affectées - Fonds dédiés	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
Siège	40 800			40 800
EPS WOIPPY	55 834	69 024	22 613	9 423
EPS VAL DE SARRE	8 810	5 915	2 137	5 031
EPS Secteur FORBACH			7 200	7 200
EPS Val de FENSCH	5 518	5 518	17 683	17 683
EPS St AVOLD	1 493	1 493		
EPS Secteur METZ	21 466	21 466	18 864	18 864
PAEJ	20 249	20 249	85 956	85 956
Service en Amont	445 602	445 602	396 958	396 958
Espoir	63 047	63 047	138 187	138 187
Foyer St Julien			56 259	56 259
Espace Insertion Production	15 148	15 148		
Totalisation	677 966	647 462	745 857	776 361